

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Commune d'Ondres (40440) – Département des Landes**

**Séance ordinaire du 07 novembre 2024**

**Délibération n° 2024-11-03**

Nbre de membres afférents au Conseil Municipal	29	Date de la convocation : 31/10/2024
En exercice	28	Date de l'affichage : 31/10/2024
Qui ont pris part à la délibération	27	

**Présents :** Éva BELIN ; Pierre PASQUIER ; Nadine DURU ; Jérôme NOBLE ; Frédéric LAHARIE ; Catherine VICENTE-PAUCHON ; François TRAMASSET ; Sandrine COELHO ; Serge ARLA ; Christine VICENTE ; Miguel FORTE ; Cyril DURU ; Vincent POURREZ ; Christian BURGARD ; Alain CALIOT ; Christel EYHERAMOULO ; Jean-Pierre LABADIE ; Carine REY ; David PERRIARD ; Maya VALLART ; Sarah BOURSIER.

**Absents excusés :**

Cindy ESPLAN a donné procuration à Nadine DURU en date du 05 novembre 2024  
Senay OZTURK a donné procuration à Jérôme NOBLE en date du 04 novembre 2024  
Vincent BAUDONNE a donné procuration à Miguel FORTE en date du 04 novembre 2024  
Sonia DYLBAITYS a donné procuration à Cyril DURU en date du 30 octobre 2024  
Bertrand LEIRIS a donné procuration à Frédéric LAHARIE en date du 06 novembre 2024  
Mylène LARRIEU a donné procuration à Maya VALLART en date du 07 novembre 2024

**Absents :**  
Davy CAMY

Secrétaire de séance : Christine VICENTE

**OBJET : Modification de la Commission d'Appel d'Offres**

Vu le Code Général des collectivités Territoriales (articles L1411-5, L1414-1 à L1414-4, L2121-21, D141-3 à D1411-5),

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 2020-07-11 du Conseil Municipal du 23 juillet 2020,



Vu la délibération n° 2024-03-05 du Conseil Municipal du 07 mars 2024 portant modifications des commissions de travail,

Vu la démission de Madame Delphine OUVRANS de ses fonctions de conseillère municipale et l'acceptation de sa prise de fonction de Madame Sarah BOURSIER,

Considérant qu'il y a lieu de régulariser la composition des membres de la commission d'appel d'offres,

Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'arrêter la nouvelle composition de cette commission en substituant Madame Delphine OUVRANS par Madame Sarah BOURSIER, en qualité de membre suppléant,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix

### DÉCIDE

**ARTICLE 1.** La composition de la Commission d'Appel d'offres à caractère permanent est arrêtée de la façon suivante :

<b><u>Membres titulaires</u></b>
1 – Pierre PASQUIER
2 – François TRAMASSET
3 – Frédéric LAHARIE
4 – Christine VICENTE
5 – Alain CALIOT

<b><u>Membres suppléants</u></b>
1 – Nadine DURU
2 – Sonia DYLBAITYS
3 – Christian BURGARD
4 – Vincent BAUDONNE
5 – Sarah BOURSIER

Envoyé en préfecture le 12/11/2024

Reçu en préfecture le 12/11/2024

Publié le 12/11/2024

ID : 040-214002099-20241107-DELIB2024\_11\_03-DE



**ARTICLE 2.** Mme le Maire est chargée du contrôle et du suivi de cette convention.

**ARTICLE 3.** La présente délibération abroge et remplace la délibération n° 2024-03-05 du 07 mars 2024.

**ARTICLE 4.** La présente délibération peut faire l'objet de recours devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'État dans le département et de sa publication. Tout citoyen justiciable pourra saisir le tribunal administratif par dépôt de sa requête sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr), par l'envoi de la requête sur papier ou le dépôt sur place au tribunal.

Et ont signé au registre les membres présents.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

(Sceau)



Pour extrait conforme,  
Le 08 novembre 2024,  
Le Maire,

Acte rendu exécutoire le 12 / 11 / 2024

- après télétransmission électronique le 12 / 11 / 2024

- et mise en ligne sur le site de la commune le 12 / 11 / 2024